

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT DE LA PHILOSOPHIE EN CLASSES TERMINALES DES SERIES GENERALES

**Projet présenté par le Groupe d'Experts pour les Programmes Scolaires
relatifs à la Philosophie, constitué sous la présidence de Michel Fichant,
Professeur à l'Université de Paris IV**

I. Présentation

I. 1.

Dans toutes les classes terminales, l'enseignement de la philosophie doit favoriser l'accès de chaque élève à l'exercice du jugement, en lui donnant une culture philosophique initiale et les moyens de la mettre en œuvre.

La formation philosophique élémentaire vise ainsi à développer chez les élèves, par l'acquisition de savoirs et la maîtrise de la réflexion, une conscience critique du monde qui est le nôtre.

Par les connaissances qu'il dispense, l'enseignement de la philosophie ne se propose pas d'abord de fournir les matériaux d'une information, mais de contribuer à la compréhension du réel. Par l'exercice méthodique de la réflexion, il contribue de même à l'instruction pratique d'un citoyen éclairé.

Il a pour fin de former les élèves à la liberté, et d'abord à une liberté de réflexion.

I. 2.

Dans les classes terminales conduisant aux baccalauréats des séries générales, les programmes se composent d'une liste de notions et d'une liste d'auteurs.

Ces deux éléments seront étudiés conjointement, de manière à respecter l'unité et la cohérence du programme. Ils définissent un cadre général à l'intérieur duquel le professeur possède l'entière liberté du choix des modalités de construction et d'organisation de son cours.

Les notions philosophiques étudiées dans les classes terminales sont nécessairement élémentaires. L'enseignement philosophique a ainsi pour tâche première de prendre pour objet les éléments communs de pensée, avec lesquels tout homme, en deçà d'une formation philosophique élaborée, entretient une relation vivante, dans ses jugements comme dans ses discours et dans ses actes. A son niveau d'initiation, il s'en propose l'élaboration critique par la problématisation et la conceptualisation des notions. A cette fin, le professeur choisit de poser et de traiter, avec le concours actif des élèves, les problèmes qui détermineront l'examen rigoureux des notions du programme par les relations qu'ils établissent entre elles.

Les notions peuvent être interrogées à la faveur du commentaire d'une œuvre ; le commentaire d'une œuvre peut à son tour être développé à partir d'une interrogation sur une notion ou sur un ensemble de notions. Le professeur déterminera en toute liberté la démarche qui lui paraîtra le mieux correspondre aux exigences de son cours.

La liste des notions et celle des auteurs ne proposent pas un champ indéterminé de sujets de débats ouverts et extensibles à volonté. Elles n'imposent pas non plus un inventaire supposé complet de thèmes d'étude que l'élève pourrait maîtriser du dehors par l'acquisition de connaissances spéciales, soit en histoire de la philosophie, soit en tout autre domaine du savoir. Elles doivent être exploitées comme des instruments dont l'usage, tout en requérant l'acquisition de connaissances rationnelles et l'appropriation du sens des textes philosophiques, vise à l'apprentissage autonome de la réflexion philosophique.

II.1. Notions

Les contraintes propres à l'enseignement de la philosophie dans les classes terminales des séries générales excluent toute visée encyclopédique. Il ne saurait être question de résumer ou de condenser le tout de la philosophie en quelques notions. Le choix d'un nombre restreint de notions n'a d'autre principe que d'identifier les plus communes et les mieux partagées. En outre, les notions retenues doivent constituer un ensemble suffisamment cohérent et homogène pour que leur traitement fasse toujours ressortir leurs liens organiques.

La liste de notions est présentée sous trois titres : la condition humaine, le savoir, l'agir. Ces titres, pas plus que les autres notions, ne constituent, dans l'économie du cours élaboré par le professeur, des têtes de chapitre. La présence d'une notion sous l'un de ces titres n'interdit pas non plus que tout ou partie des développements qui lui seront consacrés soit conduit au sein d'un autre groupement. L'articulation des notions entre elles et avec l'étude des œuvres relève ainsi entièrement des choix philosophiques et pédagogiques du professeur. Il faut et il suffit que toutes les notions soient examinées.

II.1.1. Série littéraire

La condition humaine

- La conscience
- L'inconscient
- Autrui
- Le langage
- Le désir
- Le temps
- L'existence
- L'art
- La religion
- La culture

Le savoir

- La vérité
- La raison
- L'expérience
- La démonstration
- L'interprétation
- La technique
- La matière
- Le vivant
- L'esprit

L'agir

- Le travail
- L'histoire
- La société
- La justice
- L'Etat
- La liberté
- Le devoir
- Le bonheur

II.1.2. Série économique et sociale

La condition humaine

- La conscience
- L'inconscient
- Le langage
- Le désir
- L'art
- La religion
- La culture

Le savoir

- La vérité
- La raison
- L'expérience
- La démonstration
- L'interprétation
- La technique

L'agir

- Le travail
- L'histoire
- La société
- La justice
- L'Etat
- La liberté
- Le bonheur

II.1.3. Série scientifique.

La condition humaine

- La conscience
- L'inconscient
- Le langage
- Le désir
- L'art
- La religion

Le savoir

- La vérité
- La raison
- L'expérience
- La technique
- La matière
- Le vivant
- L'esprit

L'agir

- L'histoire
- La société
- La justice
- L'Etat
- La liberté
- Le bonheur

II.2. Auteurs

Cette liste détermine l'ensemble dans lequel seront choisis d'une part les textes proposés à l'épreuve écrite du baccalauréat, et d'autre part ceux étudiés en cours d'année que l'élève présentera, le cas échéant, à l'épreuve orale. L'étude des œuvres, dont le choix est laissé à l'appréciation du professeur, peut être conçue comme un approfondissement du cours en rapport avec les notions figurant au programme.

Bien entendu, le professeur peut toujours utiliser dans son enseignement des écrits d'auteurs qui ne figurent pas sur cette liste.

Les œuvres, étudiées de façon suivie, pourront l'être soit en totalité, soit par parties significatives, pourvu que celles-ci aient une certaine ampleur, forment un tout et présentent un caractère de continuité.

Deux œuvres au minimum en série L, une au minimum dans les séries ES et S seront étudiées. Dans tous les cas où plusieurs œuvres seront étudiées, elles seront choisies dans des périodes distinctes (la liste fait apparaître trois périodes : l'Antiquité et le Moyen Age, la période moderne, la période contemporaine). L'œuvre ou l'une au moins des œuvres choisies sera de l'un des auteurs dont le nom est précédé d'un astérisque.

**Platon ; *Aristote ; *Épicure ; Lucrèce ; Sénèque ; Cicéron ; *Épictète ; Marc Aurèle ; Sextus Empiricus ; Plotin ; *Augustin ; Averroès ; Anselme ; Thomas d'Aquin ; Guillaume d'Ockham.*

*Machiavel ; Montaigne ; *Hobbes ; *Descartes ; *Pascal ; *Spinoza ; Locke ; Malebranche ; *Leibniz ; Vico ; Berkeley ; Condillac ; Montesquieu ; *Hume ; *Rousseau ; Diderot ; *Kant.*

**Hegel ; Schopenhauer ; Tocqueville ; Comte ; Cournot ; Stuart Mill ; Kierkegaard ; *Marx ; *Nietzsche ; Freud ; Durkheim ; *Husserl ; *Bergson ; Alain ; Russell ; Bachelard ; *Heidegger ; *Wittgenstein ; Popper ; *Sartre ; Arendt ; Merleau-Ponty ; Levinas ; Foucault.*

III. Apprentissage de la réflexion philosophique.

L'enseignement de la philosophie doit former les élèves à la réflexion, à l'analyse et à l'argumentation philosophiques. La maîtrise de ces démarches apparaît comme la garantie de l'autonomie de la pensée.

A cet effet, l'effort doit porter, dans le cadre d'une initiation à la philosophie, sur l'appropriation d'un ensemble d'exigences de base. La dissertation et l'explication de texte sont les formes de discours écrit les plus appropriées pour évaluer le travail de l'élève de la classe de philosophie. Elles permettent de former, d'exercer et de vérifier la capacité de l'élève à utiliser les concepts élaborés, les réflexions développées et les connaissances acquises dans le cadre de l'étude des notions. Ces concepts, ces réflexions et ces connaissances doivent être pour lui un appui dans le traitement du problème qu'il lui appartient de formuler de manière personnelle, à partir de la question posée.

Dissertation et explication de texte ne sont donc pas des exercices sans règle, au cours desquels il reviendrait à chacun de s'abandonner à l'inspiration du moment, sans que le travail antérieurement accompli ait la moindre influence sur le résultat de l'épreuve ; mais leur maîtrise ne saurait non plus se réduire à celle d'un ensemble de recommandations formelles. Elle s'acquiert par l'exercice et à l'aide d'exemples. L'agencement même du cours du professeur doit permettre aux élèves de développer un ensemble de capacités indispensables au travail de dissertation et d'explication de texte, qui seront aussi sollicitées lors des interventions orales des élèves. Ce sont elles qui seront appréciées à l'examen, tant à l'écrit que dans le cadre des épreuves du second groupe.

Sans qu'il y ait lieu d'en donner une énumération exhaustive, on insistera sur l'acquisition de capacités présumées ou mobilisées dans le travail philosophique,

sous sa forme écrite ou orale : introduire à un problème, construire ou analyser un raisonnement, apprécier la valeur d'un argument, exposer et discuter une thèse pertinente par rapport à un problème bien défini, rechercher un exemple illustrant un concept ou une difficulté, établir ou restituer une transition entre deux idées, élaborer une conclusion. Progresser dans ces démarches demande par ailleurs que soient acquises un certain nombre de normes générales du travail intellectuel, telles que l'obligation d'exprimer ses idées sous la forme la plus simple possible, celle de n'introduire que des termes dont on est en mesure de justifier l'emploi, celle de distinguer les différents sens d'un mot lorsque le raisonnement que l'on conduit repose sur lui, etc. Ces normes sont élémentaires, mais les faire acquérir est le moyen non seulement d'améliorer les résultats des élèves aux exercices scolaires qui leur sont demandés, mais aussi de favoriser la clarification durable de leur pensée.